

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 11 mars 2021

Date de la séance : 22 mars 2021

Présidence de : Mme Lise lalamov

Quorum : 13

Nombre des présents : 13

Nombre d'absents excusés : 7

ORDRE DU JOUR

Préambule : - Approbation du PV de la séance du 25/02/2021

1 - Questions financières :

1. Compte financier 2020.
2. Décisions Budgétaires Modificatives.

2 - Vie pédagogique et éducative :

1. Modalités de l'épreuve orale du DNB 2021.

3 - Questions diverses

1 Annexe (nombre – titre) : Compte financier 2020

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 22 mars 2021

Séance du Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]	Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme Lise Ialamov	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude			X				
		Mme VACHON Séverine		X					
	Groupement communes								
Commune siège	Mme QUINTARD-MELOUKI Jacqueline	X							
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme RAUTUREAU Jackie			X				
		Mme NICOLAS Jacqueline		X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. BREGEAS Arnaud	X						
		Mme CANTET Margot			X	Mme LEHEC Clémence	X		
		Mme LETOQUART Nathalie	X						
		Mme LOOSEN Aurore	X						
		Mme MOLINARI Elise		X					
		M. PAILLAT Simon			X	M. JOULIN Olivier	X		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle			X				
		Mme NOCQUET Emmanuelle			X				
PA RE	Parents d'Elèves	Mme TRIBOT Lydie	X						

		M. GIACALONE Patrick		X				
		Mme BUTRÉ Cécile	X					
		Mme TROUBLÉ Aurélie			X			
		Mme BRAGE Stéphanie	X					
		Mme DELAGARDE Claire	X					
Elèves		Mme GUICHET--ZWANG Amandine		X				
		Mme SIBEN Maud	X					

Le quorum étant atteint, Mme Lise Ialamov, Principale, en sa qualité de Présidente du conseil d'administration ouvre la séance à 18h24.

Elle remercie chaleureusement les membres pour leur présence à cette séance qui se déroulera toujours de façon particulière en distanciel. Elle accueille également Monsieur Pierre-Jean Noël, Agent comptable et le remercie de sa présence. Elle rappelle que l'Agent comptable ne participera pas aux votes.

Monsieur David Rodier, adjoint gestionnaire est désigné secrétaire de séance.

La présidente rappelle la procédure pour demander la parole et informe les membres du conseil que les micros et caméras seront coupés pendant la séance.

Elle procède alors à l'appel. Chaque membre est nommé, il indique alors sa présence en passant en statut «je demande la parole » avec la main levée. Le test du micro est réalisé en même temps. Son nom est alors coché sur la feuille de présence tenue par la Présidente.

La Présidente présente alors l'ordre du jour.

1 - Questions financières :

1. Compte financier 2020.
2. Décisions Budgétaires Modificatives.

2 - Vie pédagogique et éducative :

1. Modalités de l'épreuve orale du DNB 2021.

3 - Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 25 février 2021 est adopté à l'unanimité.

I/ QUESTIONS FINANCIERES

I.1 – compte financier 2020

La parole est alors donnée à Monsieur l'agent comptable. Il demande aux membres de lui indiquer s'il est bien entendu. Les membres passent alors au statut «pouce levé». Il explique aux membres du conseil d'administration les modalités du compte financier. Celui-ci retrace toutes les opérations comptables faites en 2020 à partir du budget primitif voté en novembre 2019 amendé par des décisions budgétaires modificatives. Le compte financier est présenté en recettes comme en dépenses par services.

Mme Brage en attente de réponse mais n'est plus connectée.

Résultats du vote : Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
Les membres du conseil d'administration approuvent-ils le compte financier 2020 présenté en recettes à hauteur de 148656.59 euros et en dépenses à hauteur de 159059.58 euros		
Acte n°42		

Il propose ensuite le vote de l'affectation du résultat. Ce dernier s'élève à 2118.18 euros répartis en + 806.01 euros pour le service général et – 2924.19 euros pour le SRH.

Mme Brage en attente de réponse mais n'est plus connectée.

Résultats du vote : Pour : 12	Contre : 0	Abstention :
Les membres du conseil d'administration adoptent la ventilation du résultat -2118.18 euros soit + 806.01 euros pour le service général au compte 10681 et – 2924.19 euros pour le SRH au compte 10687.		
Acte n°43		

Arrivée de Mme Quintard Jacqueline

I.2 – Décisions budgétaires modificatives

Monsieur Rodier présente une décision budgétaire modificative pour vote aux membres pour le prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 2300 euros au service SRH. Le conseil départemental a équipé le collège d'une vitrine réfrigérée ainsi que les accessoires qui y correspondent pour un montant total de 12476.78 euros hors taxes. La participation du collège demandée est de 2240.21 euros.

Résultats du vote : Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
Les membres du conseil d'administration un prélèvement sur fonds de roulement de 2 300 euros pour la participation à l'achat d'une vitrine de distribution au service SRH.		
Acte n°44		

III/ VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

II. – Modalités de passation de l'oral du DNB 2021

La principale porte à la connaissance des membres du conseil les modalités qui ont été arrêtées dans l'établissement pour la passation de l'oral du DNB 2021.

Une épreuve d'entraînement, dite ORAL BLANC DNB, se déroulera la semaine du 17 au 21 mai 2019. Les élèves seront convoqués à raison de 3 élèves par heure : le niveau de maîtrise sera indiqué à l'élève mais il ne sera pas noté.

Les élèves se prépareront à cet oral durant les ateliers TOP à partir du jeudi 29 avril.

Les élèves devront déposer le choix de leur sujet (en lien avec le parcours de l'élève) au plus tard le 30 avril.

Les oraux se dérouleront le 9 juin. Les cours ne seront pas assurés pour les autres divisions et une remise d'ordre sera accordée.

Les jurys seront composés de 2 adultes.

Durée de l'épreuve : 15 minutes

L'oral se déroulera en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes). Dans le cas d'une présentation collective, 10 minutes d'exposé précèdent 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe ; chaque candidat fait l'objet d'une évaluation individuelle.

L'épreuve est notée sur 100 points :

Maîtrise de l'expression orale (50 points)

Maîtrise du sujet présenté (50 points)

III/ QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h22.

Le secrétaire de séance,


D.RODIER

La Présidente


L.IALAMOV